



# Formation Mesures transitoires pour les infirmier.e.s travaillant au bloc opératoire

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges

## INTERVENANTS

Cadre formateur IBODE

Responsable pédagogique EIBO

IBODE, formatrice EIBO

## € TARIFS

> Inter : 850 €/personne

Acquérir les connaissances décrites dans le décret N°2019-678 du 28 juin 2019, modifié par le décret N°2021-97 du 29 janvier 2021 et nécessaire à l'exercice des IDE en BO.

## PUBLIC CONCERNÉ

L'Infirmier ou l'Infirmière Diplômé.e d'Etat remplissant les conditions suivantes :

- > Exercer une fonction d'infirmier en bloc opératoire (BO).
- > Avoir obtenu une autorisation provisoire délivrée par la DREETS pour exercer une activité d'aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au cours d'interventions chirurgicales.

**GROUPE DE 20 PERSONNES MAXIMUM**

## Prérequis :

Fournir l'attestation provisoire d'exercer les actes du 1b de l'article R43-11-1 du CSP délivrée par la DREETS.

## Texte de référence :

Décret N°2021-97 du 29 janvier 2021 modifiant le décret N°2019-678 du 28 juin 2019

## OBJECTIFS

> Acquérir les connaissances décrites dans le décret N°2019-678 du 28 juin 2019, modifié par le décret N°2021-97 du 29 janvier 2021 et nécessaire à l'exercice des IDE en BO.

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- > Connaître et comprendre les objectifs des techniques d'aspiration, d'exposition et d'hémostase
- > Connaître et identifier les risques liés à l'activité d'irrigation, d'aspiration, d'hémostase
- > Connaître et identifier les sources de contamination au BO

- > Connaître les recommandations en vigueur dans la **gestion des risques au BO**
- > Connaître la **réglementation** encadrant les professionnels exerçant en bloc opératoire

## CONTENU

- JOUR 1 :

- Matin ----> **Hygiène** (présentation et recueil des attentes, hygiène des mains, aérocontamination et comportements en BO, habillage et gantage chirurgical)
- Après-midi ----> **Gestion des risques** (principes de gestion des risques, check-list, matériovigilance, risques patient et professionnels, méthodologie de rédaction de protocoles de soins)

- JOUR 2 :

- Matin ----> **Principes chirurgicaux** (définition, principes, techniques et risques liés aux techniques d'aspiration, d'irrigation, d'exposition et d'hémostase)
- Après-midi ----> **Hygiène** (préparation cutanée méthode grade, principes du champage chirurgical, aide opératoire et gestion du risque infectieux)

- JOUR 3 :

- Matin ----> **Hygiène** (les masques chirurgicaux, principes chirurgicaux, risques liés à la mise en oeuvre des processus de physiothérapie : électrocoagulation, ultrasons, laser)
- Après-midi ----> **Réglementation** (cadre juridique de l'exercice des actes du b) du 1° de l'article R.4311-11-1 du code de la santé publique, champ de compétence des infirmiers autorisés, évaluation des acquis, bilan de la formation et évaluation qualitative)

*Le programme est susceptible d'évoluer d'une journée à l'autre en fonction des échanges du groupe.*

## ✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ À l'issue : QUIZ

## 👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 3 jours

> Dates : Session 1 : 18+19+20 janvier 2022 (Complet)  
Session 2 : 24+25+26 janvier 2022  
Session 3 : 07+08+09 juin 2022 (Complet)  
Session 4 : 13+14+15 juin 2022 (Complet)

